

Publié le 14 juin 2019

Les collectivités locales assainissent leur situation financière, selon l'OFGL

Les premiers résultats du rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales, dont la Fédération des Epl fait partie du comité scientifique et technique, témoignent de la capacité des collectivités locales à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement en 2018. Les efforts des collectivités locales en matière budgétaire leur ont permis d'améliorer leur capacité de désendettement, grâce à la stabilisation de leur stock de dette et à l'augmentation de leur épargne brute. Elles ont parallèlement continué à investir dans les territoires.



Conséquence de la baisse des dépenses d'intervention et des charges financières, mais aussi du ralentissement de la croissance des frais de personnel et des achats et charges externes, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales se sont stabilisées en 2018 (+ 0,2 %).

L'épargne brute progresse au prix d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Portée par la fiscalité directe, la progression des recettes de fonctionnement a parallèlement été freinée (+ 1,1 %), mais moins que les dépenses. Ce moindre ralentissement a dès lors permis une hausse de l'épargne brute (+ 6,3 %), même si les réalités sont différentes selon le niveau de collectivité.

Les anticipations prévoyant une hausse des investissements en 2018 se sont vérifiées

La reprise de l'investissement des collectivités locales en 2017 s'est effectivement confirmée en 2018. Soutenues principalement par les communes et les groupements à fiscalité propre, et moins par les départements et les régions, les dépenses dans cette optique ont augmenté de + 5,2 %. La consolidation des comptes, en prenant notamment en considération les budgets annexes et ceux des syndicats, indique une progression d'autant plus importante. Dans le même temps, les recettes d'investissement sont en forte hausse (+ 10,5 %).

Les capacités de désendettement des collectivités locales s'améliorent à nouveau

Dans cette perspective, les collectivités locales continuent d'être en capacité de financement. En outre, pour la première fois depuis 2003, le stock de dettes se stabilise (+ 0,1 %), en réponse à la poursuite de la baisse des volumes d'emprunt et à l'augmentation des remboursements de dette. Ces derniers atteignent même la barre des 14 milliards d'euros. Ces mouvements sur les flux de dettes, ajoutés à la hausse globale de l'épargne brute, entraînent un accroissement de la capacité de désendettement des collectivités territoriales, quel que soit l'échelon étudié.

Les tendances observées semblent positives mais sont à confirmer sur le long terme

La multiplication des signaux positifs ne peut présumer toutefois de l'état réel des finances des collectivités locales. Par la voix de son président André Laignel, l'Observatoire précise que la situation témoigne surtout d'un assainissement de leurs finances au prix d'efforts considérables. Le volume des investissements au cours de la période 2014-2018 demeure inférieur à celui de la période précédente et certaines dépenses ont sans doute été ajournées et/ou étalées. Il conviendra de surveiller l'évolution des différents indicateurs sur une période plus longue.

À télécharger

- [Pré rapport OFGPL : Les finances des collectivités locales 2019](#)

Par Esteban PRATVIEL